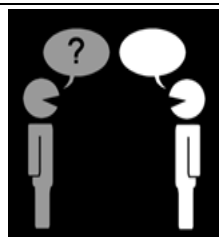


Allocation de naissance



QU'EST-CE QUE C'EST?

L'allocation de naissance est une aide financière pour les mamans ou les futures mamans. L'aide financière est payée en 3 tranches :

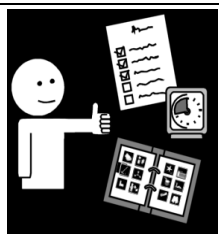
- 1^{ère} tranche: avant la naissance (prénatale) (580,03 EURO)
- 2^{ème} tranche: à la naissance (580,03 EURO)
- 3^{ème} tranche: après la naissance (postnatale) (580,03 EURO)

Tu dois faire tous les examens chez le médecin pour recevoir l'argent. Si tu vas avoir des jumeaux, l'allocation de naissance sera doublée.



C'EST POUR QUI?

L'allocation de naissance est pour les femmes enceintes, les femmes qui ont déjà eu leur bébé et pour les femmes qui ont adopté un enfant. Si tu n'habites pas au Luxembourg, tu dois être assuré au Luxembourg pour recevoir l'allocation de naissance.



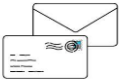



QU'EST-CE QUE JE DOIS FAIRE?

A. Allocation prénatale (1^{ère} tranche)

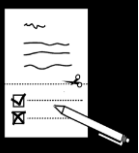




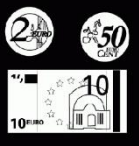
Fini? Note?

1		Si tu es enceinte, va chez ton gynécologue. Tu dois faire tous les examens qu'il dit. Tu peux faire les examens pendant le temps de travail.	
2		Lors du premier rendez-vous chez le gynécologue, il te donne un formulaire pour la 1 ^{ère} tranche de l'allocation de naissance. Tu dois remplir la première page du formulaire et le signer.	
3		Prend le formulaire avec à chaque rendez-vous chez le gynécologue. Le gynécologue met un tampon sur le formulaire et le signe à chaque fois.	

4		Va chez ton dentiste. Donne le formulaire au dentiste. Il t'examine et fait un tampon sur ton formulaire.	
5		Après le dernier rendez-vous chez le gynécologue avant la naissance, va à la commune où tu habites. Prend le formulaire avec. L'employé de la commune met un tampon sur ton formulaire et il le signe.	
6		Envoie le formulaire à l'adresse suivante: <ul style="list-style-type: none"> • Caisse pour l'avenir des enfants B.P. 394 L-2013 LUXEMBOURG 	
7		L'argent sera viré sur ton compte bancaire.	

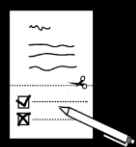



B. Naissance (2ème tranche)

Fini? Notice?

	Après la naissance, tu (ou le père de l'enfant) dois aller à la commune pour déclarer l'enfant. À la commune, tu reçois un formulaire pour la 2 ^{ème} tranche de l'allocation de naissance. Tu dois remplir la première page du formulaire et le signer.	
 	Va chez le gynécologue. Donne le formulaire au gynécologue. Il fait un examen postnatal. Il met un tampon sur ton formulaire et il le signe.	
	Va à la commune où tu habites. Prends le formulaire avec. L'employé de la commune met un tampon sur ton formulaire et il le signe.	
	Envoie le formulaire à l'adresse suivante: <ul style="list-style-type: none"> • Caisse pour l'avenir des enfants B.P. 394 L-2013 LUXEMBOURG 	
	L'argent sera viré sur ton compte bancaire.	

C. Allocation postnatale (3ème tranche)

Fini ? Notice?

1		<p>Quand l'enfant est né, tu reçois un formulaire (ou un carnet) à l'hôpital. Si tu ne reçois pas le formulaire à l'hôpital, tu le reçois à la commune où tu as déclaré ton enfant.</p>	
2		<p>Fais tous les examens que le pédiatre te dit. Prend le formulaire (ou le carnet) avec à chaque rendez-vous. Le pédiatre remplit le formulaire.</p>	
3		<p>Quand le formulaire (ou le carnet) est complètement rempli (+- après 2 ans), envoie le formulaire à l'adresse suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caisse pour l'avenir des enfants B.P. 394 L-2013 LUXEMBOURG 	
4		<p>L'argent sera viré sur ton compte bancaire.</p>	

→ **Contacte Mylène Straus!**